

Membres du Conseil : 13

Présents : 11

Votants : 13

**Excusés : J. Bastide pouvoir à G. Marois
Et M. Corbin pouvoir à M.Desbois**

**Le procès verbal de la séance
du 10/09/2019 est approuvé
à l'unanimité.**

**Toutes nos délibérations sont
consultables en mairie.**

Cérémonie du 11/11/2019



**Nos prochains
rendez-vous !**

Samedi 30/11, dimanche 01/12 et
samedi 7/12 : soirées théâtrales
Union Musicale Mardié Bou à la
salle des fêtes de BOU

Samedi 7 /12 : marché de Noël
organisé par l'Association des
Parents d'élèves à 15h30

Lundi 09/12 : assemblée générale
de l'UBOF

Jeudi 12/12 : assemblée générale
du Club Boumien

Vendredi 13/12 : concert musical
Coup de Cœur à 20h30 à l'Eglise
de Chécy

Dimanche 15/12 : randonnée
pédestre Loire et canal à Chécy

6 et 12 kms organisée par Coup
de Cœur

Prochain Conseil Municipal

le 14/01/2020 à 20h

Conseil Municipal

Du 12 novembre 2019

Vie Municipale

Les délibérations votées lors de la séance :

- Désignation d'un représentant titulaire au SIRCO

En remplacement de Monsieur Philippe BAUDON démissionnaire au 1^{er} octobre 2019, Monsieur Guy COURSIMAULT est nommé en tant que membre titulaire et Monsieur Laurent HOUDRÉ en tant que membre suppléant. **Adopté à l'unanimité.**

- Admission en non-valeur de titres

Sur proposition du trésorier, le Conseil Municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur de titres d'un montant global de 45.22 € non recouverts suite à poursuites infructueuses. Cette procédure permet « d'effacer la dette ». **Adopté à l'unanimité.**

- Revalorisation des loyers appartenant à la commune

Au 1er janvier 2020 les loyers de la boulangerie et rue de meulin seront revalorisés de 1.2% (selon Indice de Révision des Loyers). **Adopté à l'unanimité.**

- Indemnité annuelle de la gardienne de l'Eglise

Cette indemnité annuelle est revalorisée à 82 € au 01/01/2020 (81 € en 2019). **Adopté à l'unanimité.**

- Tarifs location de salles au 01/01/2020

Une augmentation des tarifs a été votée uniquement pour « les hors commune » (consulter délibération). Les tarifs « habitants de la commune » restent inchangés par rapport aux tarifs 2019. **Adopté à l'unanimité.**

- Adhésion au service « hygiène et sécurité » de la Métropole

Adoption à l'unanimité de la convention de mutualisation pour que le personnel puisse bénéficier de ce service.

- Contrat de Prévoyance avec le Centre De Gestion

Le conseil municipal **décide à l'unanimité** d'accorder une participation financière à hauteur de 10 euros (proratisé selon le temps de travail) pour les agents qui souhaiteraient bénéficier du contrat de prévoyance mutualisé et proposé par le CDG. Ce contrat permet aux agents de compenser la perte de salaire en cas de maladie et de longue maladie.

- Délibérations de principe pour autoriser le recrutement de contractuels : l'une sur des emplois non permanents et l'autre sur des postes de titulaires momentanément indisponibles

Ces 2 délibérations sont **adoptées à l'unanimité.**

- Délibération de principe pour rémunérer les heures supplémentaires

L'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) est mise en place pour permettre le cas échéant de rémunérer les agents contractuels et fonctionnaires en cas de dépassement d'horaires. **Adopté à l'unanimité**

- Achat de parcelle ZB n°258 Rue du bourg

La commune de Bou souhaite aménager des places de stationnement en bordure de la rue du bourg entre autres sur la parcelle ZB n°258 qui est louée pour une activité agricole. Le propriétaire étant d'accord pour la vente, la commune s'engage à reprendre le locataire suivant les termes du contrat initial à savoir pour un bail de 9 ans. La présente délibération **est adoptée à 11 voix pour, 1 abstention** (Mr Coursimault n'a pas pris part au vote ayant un intérêt personnel avec l'affaire).

Urbanisme et Travaux

Projet Cœur de village :

La réalisation du diagnostic préliminaire par l'EPFLI est terminée. Le contrat de maîtrise d'œuvre et les commandes sont en cours et un planning des travaux sera envoyé à la commune fin novembre. Par ailleurs, notre AMO (ALTEREO) a procédé à la réalisation d'un questionnaire adressé à tous les habitants (questionnaire joint à ce compte-rendu).

Projet travaux rue du Bourg :

Une présentation du plan à valider a été faite à l'ensemble du Conseil. Une réunion publique organisée par le Pôle Est sera programmée.

Travaux Logem Bourg Sud : les travaux ont débuté début novembre, un planning des travaux à venir nous sera prochainement adressé par Logem.

Autres travaux en cours :

• **Mise aux normes des toilettes à la salle des fêtes et à La Binette** : les travaux sont en cours et seront terminés fin novembre.

• **Engazonnement du cimetière** : la pose d'un gazon en rouleaux est en cours sur une partie du cimetière.

Informations diverses

Fibre : réunion le 11/12 à 17h : inauguration de l'armoire de raccordement de la fibre située à l'angle de la rue du bourg et de la rue du crochet, puis réunion publique à la salle des fêtes organisée par l'opérateur.

Toute la commune devrait être raccordée fin 2020 (sauf cas difficiles).

Centre de Loisirs de Chécy : l'accueil de loisirs sera fermé du **lundi 23 au vendredi 27 décembre 2019**. Il sera ouvert **du 30 décembre au 03 janvier 2020** sous réserve du nombre d'enfants inscrits. Inscriptions possibles jusqu'au **jeudi 28 novembre**.

Inscriptions sur listes électorales : pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Mairie, 8 rue du bourg - mairie@mairiedebou.fr

La vie de la commune **ETAT-CIVIL**



Elle nous a quittés ...

Mme Simone
WODNIAK le 3/11

Toutes nos
condoléances à la famille

Bienvenue à....

- Telma BUGE
le 15/09
- Gabin DENIS le 01/10



Félicitations aux parents !



Ils se sont dit oui.....

Mme Cécile BLEROT &
M. Jean-Noël BIGOTTI
le 05/10
Mme Laurence LE BAIL & Mme
Françoise CORMY le 26/10

Tous nos vœux de bonheur !

A noter !

*Remise de distinction honorifique
à 4 musiciens de l'association
Musicale Bou Mardié*

Toutes nos félicitations !



Permanence télépho- nique du week-end :

En cas d'urgence,

contacter le 02.38.58.15.65 (appel transféré sur le portable de l' élu de permanence).